**Directives pour remplir le formulaire Innoviris**

*Ce document est destiné à vous aider à remplir le formulaire d’appel à projets d’Innoviris. Il contient toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension des différentes sections, et renvoie le cas échéant aux documents pertinents disponibles sur notre site Internet www.innoviris.brussels ou tout autre site Web utile.*

# Fiche synthétique

## Rédacteur(s) de la présente demande de financement

|  |
| --- |
| *Mentionner la/les personne(s) (internes ou externes) et/ou organisme(s) qui ont participé à la rédaction de la présente demande de financement (nom, prénom, identification, fonction et éventuellement les sections prises en charge par ce collaborateur).* |

## Identité du demandeur

## Définition du projet

|  |
| --- |
| * *Indiquer le titre complet du projet (expliciter en cas d’acronyme) ;*
* *Résumer le projet en quelques lignes : les informations contenues dans ce résumé pourront être utilisées par Innoviris dans le cadre de sa communication externe (rapport annuel p.ex.).*
* *Indiquer quelques mots-clés permettant définir le cœur de votre projet.*
 |

## Nature du projet & type d’aide financière

|  |
| --- |
| ***Recherche appliquée*** *(recherche appliquée urbaine).**Recherche planifiée visant à acquérir de nouvelles connaissances utiles à moyen terme pour la mise au point de nouveaux produits, procédés ou services OU l'amélioration sensible de produits, procédés ou services existants.****Développement expérimental*** *(l’innovation ou implémentation)**Activité visant à concrétiser des résultats de recherche industrielle sous forme de produits, procédés ou services prototypes ne pouvant pas être utilisés à des fins commerciales avant l’échéance du projet.* |

## Nature de la demande

|  |
| --- |
| *Indiquer si le projet est nouveau ou s’il s’inscrit en prolongation d’un projet soutenu financièrement par la Région, auquel cas préciser la référence du dossier correspondant.* |

## Date de début & durée du projet

|  |
| --- |
| *Préciser ici la durée du projet en mentionnant les dates de début et de fin.* *La date de début du projet doit être postérieure à la date de réception de votre demande par Innoviris.**Le projet ne peut débuter que minimum deux mois après ladite réception.* *Dans tous les cas, le projet débutera un 1er du mois.**Seules les dépenses admissibles réalisées lors de cette période seront prises en compte.* |

## Nature du demandeur

|  |
| --- |
| 1. ***Entreprises :***

*Afin de déterminer le taux de financement de votre entreprise, veuillez-vous référer à* [*la méthode de calcul de la taille de l'entreprise*](https://ec.europa.eu/growth/smes/business-friendly-environment/sme-definition_en)1. ***Associations, ASBL, Non-profit :***

*Innoviris ne finance que les entités dotées d’une personnalité juridique.**En vertu de la législation européenne, deux cas de figure sont possibles :* *1. Le demandeur n’a pas d’activité économique (ne propose pas de biens ou de services sur le marché) ou le demandeur a une ou plusieurs activités économiques non impactées, même indirectement par le projet. C’est une organisation non marchande. Dans ce cas, Innoviris peut intervenir à hauteur de 100% dans le projet ;* *2. Le demandeur a des activités économiques et son rôle dans le projet est affecté à une finalité économique ou a un impact sur ses activités économiques, ou encore le demandeur a l’intention d’utiliser les résultats du projet pour développer une ou plusieurs activités économiques. Dans ce cas, il est assimilé à une entreprise et vous devez vous référer à la section relative aux entreprises.* *Exemple : L’Association A a pour objet social de rassembler et organiser des promenades de personnes âgées dans le bois de la cambre. Accessoirement et au cours desdites promenades, les personnes âgées ramassent du bois et bricolent des objets décoratifs qui sont ensuite revendus par l’association. Si la première activité semble non économique, la deuxième consiste en une offre de biens sur le marché. Elle est donc économique. Si l’association A reçoit un financement pour étudier l’amélioration de la condition physique des personnes âgées qui effectuent les promenades et que grâce à cet argent plus de promenades peuvent être effectuées, il est aussi probable que ce financement aura un impact incident sur la quantité de bois ramassé et donc un impact sur l’activité économique.* *Innoviris se décharge de toute responsabilité concernant une qualification erronée le demandeur. Innoviris attire votre attention sur le fait qu’une qualification erronée pourra avoir pour conséquence que celle-ci se voit imposer le remboursement des montants indûment perçus, majorés d’un intérêt calculé conformément à la règlementation européenne applicable à cet égard. Innoviris se réserve le droit d’analyser la qualification et d’éventuellement requalifier le demandeur.**Afin de déterminer votre taux de financement, veuillez-vous référer au document « déclaration des activités de demandeur » joint au tableau des documents. Ce document rempli est à joindre aux annexes de la présente demande.* 1. ***Organismes de recherche***

*Un organisme de recherche est défini comme une entité (telle qu’une université ou un institut de recherche, une agence de transfert de technologies, un intermédiaire en innovation, une entité collaborative réelle ou virtuelle axée sur la recherche), quel que soit son statut légal (de droit public ou de droit privé) ou son mode de financement, dont l’objectif premier est d’exercer, en toute indépendance, des activités de recherche fondamentale, de recherche industrielle ou de développement expérimental, ou de diffuser largement les résultats de ces activités au moyen d’un enseignement, de publications ou de transferts de connaissances. Ils sont financés à 100%.*1. ***Administrations***

*5 indices ou critères aident à caractériser une administration :* * *être créé ou agréé par les pouvoirs publics ;*
* *être chargé d’un service public ;*
* *ne pas être partie du pouvoir judiciaire ou législatif ;*
* *être contrôlé ou déterminé dans son fonctionnement par les pouvoirs publics ;*
* *exercer la puissance publique (pouvoir de prendre des décisions obligatoires à l’égard des tiers).*

*Pour leur financement, trois cas de figure sont possibles :* *1. L’administration n’a pas d’activités économiques (pas de chiffre d’affaires résultant d’offres de biens ou de services). Dans ce cas, Innoviris peut intervenir à hauteur de 100% dans le projet ;* *2. L’administration a des activités économiques impactées par le projet. Lesdites activités économiques sont cependant considérées comme indissociables de l'exercice de ses prérogatives de puissance publique. Dans ce cas ces activités se rattachant à l'exercice des prérogatives de puissance publique sont considérées comme des activités non-économiques. Dans ce cas, Innoviris peut la financer à hauteur de 100% pour le projet ;* *Exemple : La commune de Saint Gilles souhaite participer à un consortium de recherche scientifique sur la question de la mobilité afin de doter le territoire de la commune de Saint Gilles d’horodateurs innovants. Le rôle de la commune dans le projet concerne une activité économique de celle-ci, à savoir l’offre de places de stationnement qui est en concurrence avec d’autres offres privées similaires existantes sur le marché. Cependant cette activité économique nous semble indissociable de la prérogative de puissance publique de la Commune grâce à laquelle cette dernière peut imposer une politique et un tarif de stationnement dans les rues qu’elle choisit et sanctionner les contrevenant à ces règles.**3. L’administration a des activités économiques et son rôle dans le projet est affecté à une finalité économique ou a un impact sur ses activités économiques, ou encore l’administration a l’intention d’utiliser les résultats du projet pour développer une ou plusieurs activités économiques. Lesdites activités économiques sont considérées comme dissociables de l'exercice de ses prérogatives de puissance publique.* *Elles sont donc de véritables activités économiques et l’administration sera financée au même taux que les grandes entreprises.**Exemple : L’administration communale d’Etterbeek introduit une demande d’aide chez Innoviris pour un projet de recherche scientifique relatif à la dépollution de l’eau de sa piscine. La piscine d’Etterbeek est une activité économique de la commune parce qu’il s’agit bien d’une offre de services qui est en concurrence avec d’autres piscines, notamment privées. Cette offre de service de piscine est dissociable des prérogatives de puissance publique et de la mission de base de la commune (propreté, salubrité sûreté et tranquillité sur son territoire). Elle sera donc considérée comme une activité économique. La Commune sera financée au même taux que les grandes entreprises pour ce projet.**Pour les taux d'intervention inférieurs à 100 %, il est nécessaire que l'entité démontre sa capacité à financer sa quote-part au projet via des fonds autres que publics. La preuve de la quote-part peut être apportée par divers documents (bilan, extrait de compte, capitaux, prêts bancaires, etc.).* *Pour les administrations il peut s’agir de recettes tirées de leurs activités économiques.* |

## Montant de l’aide

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| *Si votre entreprise est assujettie à la TVA, les frais à prendre en considération sont hors TVA.****Merci de joindre en annexe****:**les cahiers des charges et les soumissions d'offres des sous-traitants.****Pour plus d’information veuillez consulter les directives comptables*** [*https://innoviris.brussels/fr/documents/directives-comptables-generiques-2021*](https://innoviris.brussels/fr/documents/directives-comptables-generiques-2021)*Dans l’encart gris : Préciser le taux d’intervention de la Région exprimé en pourcentage du budget total du projet. Pour les entreprises, les associations et les administrations assimilées aux entreprises, ce taux dépend de critères prédéfinis tels que la taille de l’entreprise ou de l’association/ activités structurelles des associations et la nature des activités réalisées au sein du projet* ***De manière synthétique :***

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Taux de financement maximum** |
|  | **Grandes entreprises et assimilés**  |  **Moyennes entreprises et assimilés**  | **Petites entreprises et assimilés**  | **Universités, organismes de recherche, associations sans activités économiques, administrations non assimilées à des entreprises \***  |
| **Recherche industrielle (appliquée)**  | 65% | 75% | 80% | 100% |
| **Développement expérimental (innovation)** | 40% | 50% | 60% | 100% |

1). Les associations assimilées à des entreprises (avec les activités économiques) seront financées aux mêmes conditions que les entreprises tenant compte de leur taille2) Les administrations assimilées à des entreprises seront financées au même taux que les grandes entreprises  |

# Présentation du demandeur

**Pour les grands organismes de recherche (universités…), les informations demandées concernent l’unité ou le laboratoire demandeur, non l’organisme dans son ensemble**.

## Historique et activités

|  |
| --- |
| *Cette section vise à présenter l’entreprise, université, association ou administration et en particulier son historique et ses activités.* *Joindre en annexe :** *les curricula vitae des personnes clés de l'entreprise et du projet ;*
* *un organigramme.*
 |

## Taille de votre entreprise / association/ administrations assimilées à des entreprises

|  |
| --- |
| *Deux documents peuvent être utilisés pour calculer la taille de votre entreprise :* *Guide européen sur le calcul de la taille de l’entreprise :* [*http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/15582/attachments/1/translations/fr/renditions/native*](http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/15582/attachments/1/translations/fr/renditions/native)*Formulaire de calcul de la taille de l'entreprise :*[*https://innoviris.brussels/sites/default/files/documents/declaration\_taille\_pme\_0.pdf*](https://innoviris.brussels/sites/default/files/documents/declaration_taille_pme_0.pdf)*Le tableau suivant, tiré du guide européen, reprend de manière synthétique les seuils des différentes catégories. Ce tableau est indicatif et il est conseillé de consulter le Guide.* |



*Un changement de catégorie se produit lorsqu’une entreprise a dépassé les seuils pendant deux exercices comptables consécutifs, afin de ne pas pénaliser les entreprises en croissance. Attention : en cas de changement d’actionnariat (ex : acquisition par une GE), la perte du statut de PME peut être immédiate.*

*Si votre entreprise pourrait ne pas être une entreprise autonome (ex : si elle détient une participation > 25% dans une autre entreprise ou si une autre entreprise possède une participation >25% dans votre entreprise), il est impératif de remplir le formulaire de calcul de la taille de l’entreprise et de le joindre à votre demande.*

## Données financières (pour entreprise et association ayant les activités économiques)

|  |
| --- |
| *Indiquer l’évolution des données financières pour les trois derniers exercices comptables.* *Au cas où les comptes ne seraient pas encore publiés, nous vous demandons de nous transmettre les données prévisionnelles pour l’exercice en cours.* |

## Explication de la capacité de l'entreprise à apporter sa quote-part financière (entreprises, associations assimilées à des entreprises et administrations assimilées à des entreprises)

|  |
| --- |
| *Expliciter en détail la manière dont votre entité amènera sa quote-part financière au projet (exemple : par des fonds existants, par l'apport de fonds propres, par un prêt bancaire, par la marge de l'entreprise, etc.).****Joindre en annexe****:**Les documents probants (exemple : carnet de commandes, acceptation d'emprunt, augmentation de capital, fonds propres, …).* |

## État des dettes & arriérés de paiements (pour les entreprises, associations et administrations assimilées à des entreprises)

|  |
| --- |
| *Indiquer si le demandeur fait actuellement face à des dettes bancaires, fournisseurs ou vis-à-vis d’administrations publiques (ONSS, TVA précompte professionnel...). Précisez le cas échéant les arriérés de paiement et plan d'apurement négociés.**Joindre en annexe tout document utile.* |

## Personnel

|  |
| --- |
| *Les données relatives au personnel (en ETP – équivalent temps plein) doivent permettre d’évaluer l’évolution de la part des ressources humaines affectées à la R&D, ainsi que l’évolution de l’emploi en RBC.* |

## Aides financières des pouvoirs publics

|  |
| --- |
| *Indiquer toutes les aides dont le demandeur a déjà bénéficié sur les cinq dernières années ou dont elle bénéficie actuellement au niveau régional, fédéral et européen.* ***Indiquer également toutes les aides que le demandeur sollicite actuellement, même si elles n’ont pas encore fait l’objet d’une décision d’octroi.*** *Préciser l’objet de l’aide, son montant, le taux d’intervention et la période d’application.* |

1. Présentation du projet

## Respect du cadre légal des projets de recherche et de développement

|  |
| --- |
| *Les méthodologies et les applications des projets de recherche et l’innovation sont soumises* *à la législation nationale, communautaire et internationale. Les projets soutenus par Innoviris doivent respecter ces dispositions légales.**Si votre projet est concerné par un ou plusieurs des champs repris dans la table ci-dessous, vous devez vérifier la conformité avec les textes légaux. Afin de vous accompagner dans cette auto-évaluation évaluation nous vous conseillons de vous référer au questionnaire d’auto-évaluation éthique du programme-cadre de recherche et d’innovation de l’UE[[1]](#footnote-1).* *De plus, pour les champs concernés, veuillez indiquer par quels moyens et / ou pour quelles raisons vous respectez bien les législations.**Dans le cas où vous ne respectez pas les dispositions légales, votre projet ne pourra être soutenu par Innoviris.**Nous vous rappelons également que certaines expériences impliquant des embryons humains, des fœtus, des cellules souches embryonnaires ou des primates non humains ou encore des essais cliniques déclenchent l’obligation légale d’obtenir l’approbation éthique du comité d’éthique approprié, avant de lancer toute activité de recherche concernée. Veuillez garder à l’esprit que la procédure d’autorisation éthique peut prendre un certain temps et que vous devez donc soumettre votre demande d’autorisation éthique au comité d’éthique local bien à temps.**[1] Disponible ici :* [*https://eur*](https://eur)*-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/ ?uri=CELEX :52020XG0313(07) (ou toute version amendée publiée au Journal officiel de l’Union européenne.)* |

## Lieu(x) d’exécution du projet

|  |
| --- |
| *Préciser le nom et la localisation (adresse complète) des unités en charge du projet (sous-traitants inclus) :** *Si l’intégralité du projet est réalisée en RBC, veuillez indiquer le(s) lieu(x) ;*
* *Si une partie du projet est exécuté en dehors de la RBC, veuillez indiquer le lieu et le justifier.*
 |

## Programme de travail détaillé du demandeur au sein du projet

*Expliquez votre intervention (les taches de votre organisme) au sein du projet*

## Les résultats du projet en, et pour la Région de Bruxelles-Capitale

|  |
| --- |
| ***Pour tous les acteurs, décrivez :-*** * *le besoin auquel répond ce projet ;*
* *l’innovation par rapport aux solutions existantes ;*
* *le service, méthodologie, produit qui sera élaboré ;*
* *l’adéquation entre les résultats du projet et les enjeux, plans ou stratégies régionales[[2]](#footnote-2) ;*
* *les moyens d’exploitation de résultats ;*
* *la cible (ex : businesses, décideurs politiques , milieux socio-professionnels, public large).*

***Pour les entreprises privées, précisez :**** *les retombées espérées pour le demandeur ;*
* *l’impact sur le chiffre d'affaires ;*
* *le potentiel du marché.*

***Pour les acteurs académiques,*** *décrivez les voies de valorisation (en et hors des publications)* |

## Impact du projet en RBC

|  |
| --- |
| *Impact social, environnemental et sur l’écosystème bruxellois* *Décrivez l'impact du projet et de la valorisation des résultats sur la société, l'environnement et l’écosystème de la Région de Bruxelles Capitale. Décrivez les éventuels effets positifs et négatifs du point de vue :** ***Social****(ex : impact sur les inégalités, sur les conditions de travail, sur les emplois ancrés sur le territoire, impact sur le bien-être des individus et leur santé…)*
* ***Environnemental****(impact sur la consommation d’énergie et de ressources, développement ou utilisation d’énergie renouvelable, impact sur les écosystèmes, sur le changement climatique, impact sur la production, le réemploi ou le recyclage des déchets…)*
* ***Ecosystème régional*** *(collaboration avec des partenaires bruxellois et l’écosystème local, création et valorisation d’expertises/spécificités bruxelloises, création de communautés d’utilisateurs locales, développement d’un secteur nouveau à impact positif…)*
 |

1. Annexes et signatures

## Récapitulatif des annexes à fournir

* les curricula vitae des personnes clés ;
* un organigramme ;
* l'explication de la structure de l'actionnariat  (seulement pour les entreprises) ;
* une copie des statuts du demandeur (sauf pour les universités et les organismes de recherche) ;
* les documents attestant de la capacité à assurer sa quote-part dans le projet (entreprises) ;
* déclaration de renseignements relative aux activités économiques de l’association (pour les associations) ;
* si pertinent : les cahiers des charges et soumissions d’offres des sous traitants
* tout autre document permettant d'appuyer la demande d'aide.

## Déclaration sur l'honneur et engagements

## Autorisation et signature

1. <https://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/hi/ethics/h2020_hi_ethics-self-assess_en.pdf> [↑](#footnote-ref-1)
2. Plan régional pour innovation : <https://innoviris.brussels/fr/plan-regional-innovation>

Stratégie régionale de transition économique : <https://shiftingeconomy.brussels/> [↑](#footnote-ref-2)